

Compte rendu du conseil d'école élémentaire La Fontaine
Le vendredi 7 Mars 2014.

En présence :

Des enseignants de l'école : Mmes Boin, Guidoux, Lachot, Lacroix, Mulot et Ms. Bertel, Da Silva, Dewitte, Laurini, Loyer (directeur de l'école)

Mme Alzon : la représentante de la Municipalité, adjointe aux affaires scolaires, Mme Deniot

Des représentants des parents d'élèves : Mmes Yeremiyew, Desjonqueres, Msaddak et M. Bruère pour la PEEP ainsi que Mmes Guillotte, Jourdain, Julian, Douss, Schultz et M. Renault pour la FCPE

Etaient Absents et excusés :

Mme Deslaurier : Inspectrice de l'Éducation Nationale
La DDEN

Mme Darmanin: enseignante mi-temps du directeur

1- La réforme des rythmes scolaires/ Rentrée 2014

· Validation de l'organisation de la semaine scolaire pour 2014/2015 :

Un conseil d'école extraordinaire s'est tenu, le vendredi 6 décembre 2013, pour valider la proposition d'emploi du temps pour les rythmes scolaire à la rentrée 2014.

Les enfants auront classes les lundis et jeudis de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h et les mardis et vendredis de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

Les lundis et jeudis de 15h à 16h30 seront proposés des Temps d'Activités Périscolaire (TAP).

Différents TAP sont à l'étude : TAP culture (permettre l'accès à des pratiques culturelles et artistiques diversifiées), TAP sport (permettre la pratique et la découverte sportive au plus grand nombre d'élèves), TAP citoyenneté (donner aux élèves la connaissance de leur environnement pour favoriser le respect de soi-même et de l'autre), TAP temps clame (respecter l'enfant dans son rythme biologique).

Les locaux mis à disposition pour les TAP sont notamment les classes, les enseignants émettent des réserves quand au matériel utilisé et à la confusion école / temps périscolaire.

L'emploi du temps a été validé en niveau du Directeur académique des services de l'éducation nationale (DASEN).

Etant en période d'élection municipale et vue le mouvement contre la réforme des rythme scolaire au sein de la commune, cet emploi du temps pourra être modifié, voir annulé selon le résultat des élections.

· PEDT (Projet Educatif Territorial) :

La mairie nous signale qu'il est en cours d'écriture.

· TAP (Temps d'Activités Périscolaire) : modalités de fonctionnement, associations, recrutement et liens avec l'école (responsabilités, matériel ...)

Plusieurs associations ont été sollicitées :

- le foot, la gym, le tennis de table
- l'arbre à malice proposera des activités et il y aura aussi des activités textiles
- découverte musicale, arts plastiques et théâtrale avec le conservatoire
- proposition d'activités avec la bibliothèque, la police municipale l'accueil de loisirs.

Il y aura un système d'inscription pour les différentes activités, les animateurs prendront en charge les élèves pour le dispatching sur les différents TAP. Les élèves seront accompagnés à l'école pour que les parents puissent venir les chercher à 16h30.

Les liens avec l'école sont à définir.

Le matériel utilisé sera celui des associations. Les activités auront lieu soient dans les salles de classes, soit à la bibliothèque, au conservatoire, au gymnase selon les cas.

Il n'y aura pas de cotisations financières demandées aux parents mais bien sûr le cout sera répercuté autrement (impôts ou budget minimisé sur autre chose.)

· Etudes :

Les représentants de la mairie disent que l'étude sera maintenue si les personnes qui la font actuellement continuent à bien vouloir la faire.

2- Projets de La Fontaine :

. Séjour de découverte : présentation du projet.

Un séjour se déroulera du 24 au 28 Mars 2014 dans le Jura aux Moussières (39) dans le Centre Georges Moustaki pour les classes de Mme Boin et de M.Dewitte (CE1a et CE1b).

Au programme ski alpin, luge, chiens de traîneaux, ski de fond, raquettes, constructions d'igloo et bataille de boules de neige ! La visite d'une fromagerie est prévue.

2 animateurs de l'accueil de loisirs les accompagneront : Sophie Ravion et Justine Gillet.

Les CPa, les CPb et les CPc CM2 feront une nuitée et 2 jours au Zoo de Beauval : des animations sont prévues et bien sûr la visite du zoo.

. Sorties réalisées et à venir.

Le 15 Octobre, les CE1a de Mme Boin sont allés au Lycée hôteliers Théodore Monot à Antony lors de la semaine du goût.

Le 17 Octobre, les CE2 de Mme Lachot sont allés visiter une pépinière au centre horticole de la ville de Paris à Rungis sur le thème de l'arbre.

Le 18 Novembre, les CM2a de M.Loyer sont allés voir Le Roi et l'oiseau au cinéma François Truffaut à Chilly-Mazarin dans le cadre d'un projet cinéma.

Le 16 Décembre, les CE2 de M. Laurini et les CM1 de M. Bertel sont allés à la patinoire de Viry-Châtillon.

Le 19 Décembre, les classes de Mmes Boin, Lachot et Ms Da Silva, Dewitte, Loyer sont allés au cinéma voir « Belle et Sébastien ».

Le 6 Février, les 3 classes de CP ont visité le Château de Breteuil.

Le 4 Mars, les CPa, les CPb et les CPc /Cm2b sont allés au salon du livre à Saint Germain les Arpajon.

Le 6 Mars, ces mêmes classes ont rencontré en classe les auteurs M. Delpech et Magdallena.

En projet, il y a des sorties au zoo de Vincennes et des projets accrobranches en fin d'année.

Ces sorties sont financées par la mairie au niveau des transports, par la coopérative scolaire et par la caisse des écoles pour la sortie au zoo de Beauval. Nous remercions chaleureusement tous les partenaires financiers qui permettent ces sorties.

. Fête de l'école de fin d'année : date, kermesse, organisation ...

La fête de fin d'année aura lieu le Mardi 17 Juin 2014 sous forme de kermesse. Une réunion de préparation avec les familles a eu lieu en Février pour expliquer le déroulement de cette soirée.

Les professeurs demandent la participation des parents pour l'achat de la nourriture, la tenue des stands jeux ou buffet....

Cette année, le repas coutera 3€50 (merguez ou saucisse/frites ou salade), la carte de 10 jeux 1 euro, le ticket de tombola 1.50 euros (à partir de 5 tickets, le tarif passe à 1 euro le ticket), 50 centimes le ticket de boisson ou gâteau.

3 -Education Nationale :

. Remplacement des enseignants.

Actuellement sur la circonscription il y a 3 professeurs remplaçants (ZIL) pour 225 professeurs, il est donc difficile de faire remplacer un professeur malade.

Les élèves sont donc repartis dans les différentes classes avec des exercices à faire. Il est difficile de faire participer les élèves lorsqu'ils se trouvent dans une classe de niveau identique à la leur car le programme avance différemment selon le professeur. Il y a aussi un souci matériel : les classes sont en général faites pour 30 élèves donc pas assez de chaises, de tables, de manuels.

. RASED, prise en charge des élèves en difficulté.

Les RASED dispensent des aides spécialisées aux élèves en grande difficulté. Ces aides sont pédagogiques ou rééducatives. A ce jour il n'y a pas de RASED sur l'école, donc pas de maître E et maître G qui sont les intervenants pour cette aide.

Il n'y a pas non plus de psychologue scolaire, ce qui est très embarrassant pour les élèves ayant besoin de bilan, d'orientation ...

. Médecin scolaire.

Pas de médecin scolaire

L'inspectrice est consciente de ses désagréments et prend en compte les problèmes. Elle fait son possible pour remédier à la situation. Les professeurs ont déjà fait un courrier pour cela, les associations de parents d'élèves vont de leur côté faire aussi un courrier pour exprimer son mécontentement face à ces circonstances.

4 -Périscolaire :

. animateurs.

Il a été constaté par les professeurs mais aussi par les parents un manque de politesse, de tenue et de comportement de certains animateurs. Certains ont des propos injurieux, un copinage avec les élèves ... Les animateurs ne font pas respecter le règlement de l'école sur le temps de la pause méridienne (ex : ballon sous le préau, roue sur le béton, jouets interdits par l'école...).

La mairie demande des noms et précise qu'il faut que les parents relatent les faits par écrit en mairie au service scolaire ou à l'accueil de loisirs pour que le nécessaire soit fait sinon elle ne peut pas intervenir.

. Salle libre pour la pause méridienne / Lieu de refuge en cas d'intempéries.

A ce jour il n'y a plus de salle libre lors d'intempéries durant la pause méridienne, juste quelques places en cantine en fin de service si très froid ou fortes pluies.

La proposition de replis, envisagée lors du précédent conseil d'école par la Maire-adjointe en accord soi-disant avec Mme Jegen, dans la salle de motricité de la maternelle, n'a jamais été proposée à l'école maternelle.

. Activités lors du temps de la cantine.

Il semblerait que ce temps ne soit qu'un temps de surveillance et qu'il ne soit pas animé.

Certains regrettent l'animateur Eric (actuellement responsable coté maternelle) qui créait des jeux avec les enfants (grande corde à sauter par exemple).

. Problème spécifique le soir du repas du personnels municipal.

Le directeur fait remarquer à la mairie un manque de communication lors de la soirée du personnel communal : l'accueil de loisirs ce soir-là à fermé à 18h sans que le directeur ne soit au courant et de ce fait certains enfants étaient livrés à eux mêmes à la sortie de l'étude (car les parents n'étaient pas au courant). Heureusement le directeur est resté avec les enfants et a appelé les parents.

. Souci particulier avec les enfants de maternelle du ramassage scolaire.

Certains enfants de maternelle n'ayant pas suivi le groupe du ramassage scolaire se sont retrouvés dans la cours de l'élémentaire seuls (mais pris en charges par les professeurs de l'élémentaire).

La mairie dit avoir réglé le problème et pris les dispositions nécessaires pour que cela ne se reproduise plus.

5- Effectifs de l'année scolaire 2014/2015 :

. Effectifs actuels et prévus, ouverture de classe, organisation du service de récréation, locaux ...

Pour la rentrée, il est prévu 299 élèves. Il faut savoir que le seuil d'ouverture pour une 11^{ème} classe est 276 (celui-ci est donc atteint) et celui pour une 12^{ème} classe est de 303 élèves.

A ce jour il y a 268 élèves dans l'école mais une forte montée de grande section et peu de départ au collège marquent un nombre croissant d'élèves pour septembre 2014.

La mairie nous signale que 2 ouvertures de classes ont été demandées sur la commune (une à l'école élémentaire La fontaine et une sur le groupe scolaire Victor Baloché)

Cette classe sera créée dans l'ancienne salle informatique de l'école. Il sera peut être envisagé 2 services de récréation.

6 -Travaux :

. Point sur les demandes de travaux, cahier de suivi.

Certains travaux demandés depuis plusieurs mois voir plus n'ont toujours pas été réalisés malgré des relances et une question de sécurité. Les professeurs mais aussi les parents d'élèves participant au conseil d'école sont lassés de ces attentes et relances incessantes de conseil d'école à conseil d'école. Un cahier de suivi de travaux a été mis en place mais il semble qu'il ne soit pas régulièrement rempli.

. Travaux à venir.

Il est redemandé de protéger avec de la mousse le panneau d'électricité en fer, de nettoyer les conduits de ventilation, de réparer les stores de l'algéco et des rideaux de certaines classes, de poser l'armoire à pharmacie, de réparer les serrures du portail, etc...

Il est nécessaire de revoir la communication entre le service technique, la mairie et l'école.

7-Divers :

Mme Mulot part en congé maternité à partir du mardi 25 mars 2014, elle sera bien sûr remplacée.
Le prochain conseil d'école aura lieu le vendredi 13 juin 2014.

Levée de la séance : 20h00.